



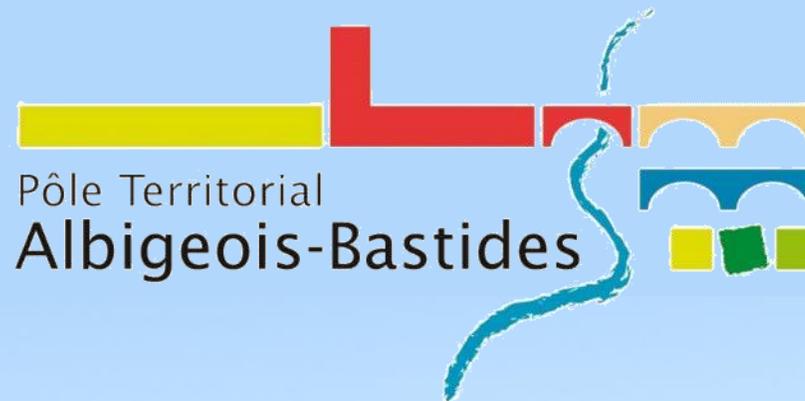
Bureau



19 janv. 2023



ALBI - PTAB



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides



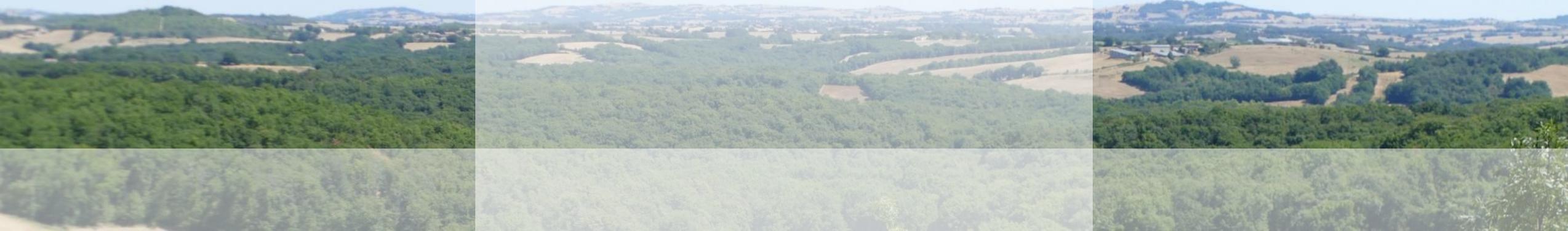


Ordre du jour

- **Information LEADER, FEDER, CTO, CRTE**
- **Dispositifs DIE et Coopération agricole**
- **PAT : Reliquat – Sollicitation CIVAM**
- **MICRO FOLIE**
- **Feuille de route 2023 → poursuite du travail sur le management coopératif**
- **Conférence des Maires**
- **Informations diverses**



Information LEADER, FEDER, CTO, CRTE





LEADER

Sélection du territoire au nouveau programme LEADER 2023-2027

✓ Enveloppe proposée en CP du 09/02/2023 : 1 815 116 € → 363 023 €/an

Ancien programme 2014-2022 3 302 000 € → 366 888 €/an





FEDER

Sélection du territoire au nouveau programme ATI FEDER/FSE+

Rôle du chef de file ATI :

- Assurer l'animation et la communication du programme sur son territoire
- Accompagner les porteurs de projet dans la constitution de leur dossier de demande d'aide européenne et les informer des prescriptions réglementaires d'utilisation des fonds européens
- Présélectionner les dossiers de demande d'aide européenne par le comité de pilotage (COFIL identique au CTO) :
 - Copil physique, par visioconférence ou par consultation écrite dans les 3 mois suite au dépôt de dossier

2 opérations identifiées à ce jour comme éligibles :

- Villefranche d'Albigeois → locaux professionnels de santé
- Saint Christophe → Equipement culturel



▶ CTO

CTO validé lors de la CP du 19/12/2022

▶ CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique **deviendrait courant 2023 le Contrat pour la Réussite Territoriale et Écologique**

Des attentes fortes de l'Etat de prioriser les actions CRTE mais aucune obligation CRTE vis-à-vis du fonds vert !!



Dispositifs Régionaux





Dotation pour l'innovation et l'expérimentation dans les Territoires ruraux et de montagne



Objectifs : Répondre aux enjeux prioritaires du Pacte vert

- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,
- S'adapter à l'urgence climatique,
- Utiliser durablement les ressources naturelles, dont l'eau et le foncier,
- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Préserver et développer des emplois de qualité,
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

Subvention d'investissement pour des projets publics ou privés :

- Nécessité de définir 1 ou 2 thématiques sur la durée du Contrat (rédaction d'une fiche mesure). La dotation ne peut pas se substituer aux dispositifs régionaux existants.
- Dépenses d'investissement travaux et équipements + Frais de maîtrise d'œuvre (max 10%)
- Les dépenses de fonctionnement, VRD et parking exclus

Modalités

- Enveloppe de 80 000 €/an (pas de possibilité de report)
- Taux d'intervention de 25 % pour les projets exemplaires – aide > 2000 €



Dotation pour l'innovation et l'expérimentation dans les Territoires ruraux et de montagne



Quelques pistes :

- soutenir les investissements nécessaires pour adapter les bâtiments publics au changement climatique et améliorer leur confort d'été autre que par le recours à la climatisation (masque, casquette, végétalisation, peinture blanche...)
- Dispositif de soutien à la préservation de la ressource eau (plan d'équipement de récupérateur d'eau de pluie pour les bâtiments existants)
- Soutenir les mobilités durables (services de location tee bike ou VAE, acquisition véhicules...)
- ??



Pôle
Territorial
Albigeois-Bastides



L'accompagnement des PAT et contribution de la région

Pour accompagner la **mise en œuvre des PAT** : Contractualisation du soutien aux PAT aux côtés de l'État au sein du **CPER 2021-2027**

12 millions d'euros sur la période 2021-2027, destinés à la mise en œuvre des PAT régionaux

Appui sur de nombreux **dispositifs régionaux** (crédits régionaux et fonds européens, notamment FEADER et LEADER) déjà mobilisés

dont le dispositif Coopération

Exemples de projets soutenus : outils de découpe ou de transformation ; points de vente collectifs ; création de filières territorialisées ; création et aménagement de cuisines de restauration collectives ; espaces test agricoles ; tiers lieux alimentaires...

Octobre 2022 : lancement d'une dynamique de **réseau régional des PAT** portée au départ par DRAAF et Région

Enjeux : faciliter l'interconnaissance
1^{ère} actions = 3 webinaires de présentation des PAT (octobre, décembre et janvier) : le partage d'expérience, apporter de connaissances et compétences...

Mobilisation des conseillers régionaux auprès des PAT

Désignation d'un.e élu.e référent.e par PAT (information transmise par courrier)



Dispositif coopération : Transition de l'agriculture

Objectifs : accompagner les projets de territoires pour passer de l'idée à la réalisation et financer l'animation des actions

Des projets qui doivent concerner au moins 3 volets :

- Autonomie et Résilience
- Qualité de vie
- Respect des ressources naturelles
- Développement économique du territoire

Subvention pour l'animation : ingénierie + prestations

Lancement à l'automne 2023

Modalités

- 2 ans maximum / 1 seul dossier par structure
- 70% de subvention
- Dépenses éligibles min : 35 000€ et max : 140 000€





AAP DRAAF – DREAL

Accompagnement des établissements médico-sociaux dans l'application de la loi Egalim

Sur le territoire :

- 13 maisons de retraites
- 2 ESAT
- 1 ASEI

100 000€ sur la région : 70% d'aide pour des projets d'un an

Prise de contact avec ces établissements pour cerner les difficultés à appliquer la loi et les besoins d'accompagnement

➤ Réponse avant le 7 mars



PAT





Projet Alimentaire Territorial

France Relance 2022 – 2023

- 23 actions
- 15 partenaires
- 185 974€ de subvention

Possibilité de redistribuer les reliquats non consommés

Agropoint : abandon de l'action => 4 633€

Val 81 : sous-réalisation de l'action => 5 967€

PETR : sous-réalisation de l'action => 291€

RER Pays Vert : sous-réalisation de l'action => 432€

Soit **11 324,7 €** de subvention à redistribuer



Projet Alimentaire Territorial

Sollicitation

Immatérielle : 70% / Matériel : 40%

Création du poste de remplacement d'ANAIS :

- Dépenses immatérielles : 8 485,76€

➔ il reste donc **2 838,96€** à redistribuer

CIAS Carmausin Ségala : prolongement de l'action de la cuisine mobile

- Dépenses immatérielles : 2400€ // Subvention : 1680€
- Dépenses matérielles : 1850€ // Subvention : 740€

Terres Citoyennes Albigeoises : Ciné fermier en juillet 23

- Dépenses immatérielles : 2000€ // Subvention : 1400€

Culture en partage : Feuille de chou

- Dépenses immatérielles : 500€ // Subvention : 350€



Sollicitation du CIVAM Cordais

Création d'un chantier d'insertion en lien avec l'alimentation et d'un tiers lieu nourricier

2022 : Accompagnement Adefpat : de l'idée au projet

2023 :

- **Chantier d'insertion** : Accompagnement Adefpat ou Banque des territoires pour le modèle économique
- **Tiers Lieu Nourricier** : création d'un groupe de travail pour mobiliser et définir les activités

Sollicitation pour un appui à l'animation du groupe de travail
Tiers Lieu Nourricier de février à juillet 2023 par le PETR

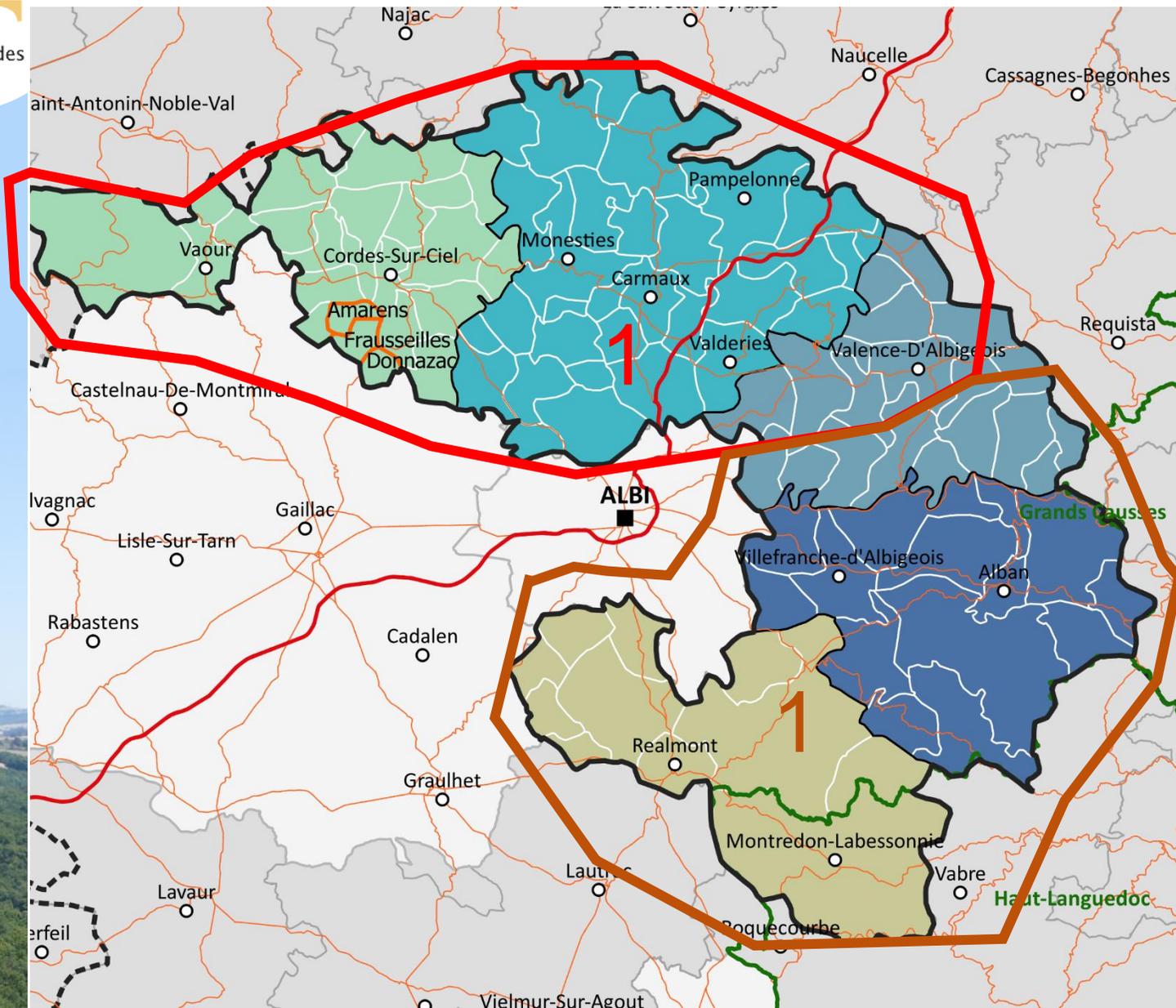


MICRO FOLIE





Scénario envisagé



2 Micro Folie réparties :

- 3CS + 4C + Val 81 ?
- 3CT + CCMAV + Val 81 ?

2 maitres d'ouvrage :

- 3CS
- 3CT

Financement :

- 2 dossiers DETER
- 2 dossiers Leader « Action collaborative »

2 recrutements d'un médiateur culturel

Cout d'une mise à disposition :

- 1600 à 1700 €/mois



CONFERENCE DES MAIRES



➤ Rappel conférence des maires – 08/02



The poster features a green background with white and teal text. At the top left is the logo of the Pôle Territorial Albigeois-Bastides. The main title is 'FINANCEMENTS, QUOI DE NEUF ?' in large white letters. Below it, 'Conférence des maires' and 'Le 8 février 2023, 17H30' are written in white. A location pin icon is followed by 'Archives Départementales du Tarn (Amphithéâtre)' and '1 avenue de la Verrerie - Albi'. A teal box at the bottom contains the names of the speakers: Fabien CHOLLET, Florence BRUTUS, and a representative of the Conseil Départemental du Tarn. To the right of the text is a photograph of colorful pushpins with various logos, including 'PACTE VERT', 'LEADER', 'TARN LE DÉPARTEMENT', 'Le Région Occitanie', and 'Egalité'. At the bottom of the poster, there is a teal button with a cursor icon and the text 'Je clique pour m'inscrire !'.

Pôle
Territorial
Albigeois-Bastides

FINANCEMENTS, QUOI DE NEUF ?

Conférence des maires
Le 8 février 2023, 17H30

Archives Départementales
du Tarn (Amphithéâtre)
1 avenue de la Verrerie - Albi

En présence de
Fabien CHOLLET, Secrétaire Général
de la Préfecture du Tarn,
Florence BRUTUS, Vice-Présidente de
la Région Occitanie,
et d'un représentant du Conseil
Départemental du Tarn.

Inscription au  [Je clique pour m'inscrire !](#)
05 63 36 87 01 ou

DEROULE

- 17h30 : accueil – mot de bienvenue
- 17h45 : **Actus PETR : Leader, ATI FEDER, programmation 2023**
- 18h15 : **les nouveaux dispositifs du département**
Présentation + questions/réponses → 30 mn
- 18h45 : **CTO-Pacte vert // nouveaux dispositifs et modalités d'aides de la région**
Présentation + questions/réponses → 45 mn
- 19h30 : **CRTE // Fonds vert**
Présentation + questions/réponses → 45 mn
- 20h15/20h30 : **Fin** - Moment convivial de clôture



FEUILLE DE ROUTE

2023



Feuille de route 2023

Poursuite du travail sur le management coopératif

Quelle suite ?

Deux propositions :

- Engager un véritable travail sur les questions de coopération, transversalité des services ... → Organisation d'une formation pour les DGS et les managers (chefs de service)
- Engager une action commune mise en œuvre suivant les principes d'approche systémique → récupérateur d'eau de pluie

Un prérequis → manifestation d'un engagement/commande politique



Divers





Divers

AGENDA

Prochain bureau avant le conseil syndical du 21/02 (vote du budget) ?

OUI NON

Quelle date : ____/____/2023



**Merci pour
votre attention**

